

B.T.S. AMENAGEMENT - FINITION

3°) EXTRAITS DU CCTP

DESCRIPTION DES OUVRAGES

1 PEINTURES EXTERIEURES

1.1 Débords de toits

Sur les débords de toit et pièces de charpente apparentes :

- dépoussiérage,
- 2 couches lasure produit de protection et de décoration des bois, résistant aux ultraviolets, (1^{er} couche pouvant être teintée au choix de l'architecte).

Localisation :

- * ensemble des débords de toits et chevrons de rives des constructions

1.2 Ouvrages bois sur menuiseries extérieures

Sur les ouvrages bois protégés par lasure avant pose :

- brossage des salissures,
- 1 couche lasure teintée de protection et de décoration des bois,
- 2 couches vernis aux résines alkydes, satinée, semi pelliculaire teinté, type Liswood de la seigneurie.

Localisation :

- * dormants et tapées de la porte entrée des pavillons

1.3 Ouvrages béton avec coffrage de classe "S" soigné ou sur enduit ciment

Sur les ouvrages béton :

- brossage,
- ragréage,
- 1 couche peinture acrylique mate à la pliélite F V II G1 S/C IC,
- 2 couches peinture satinée acrylique en dispersion aqueuse. FX G32,

Localisation :

- *soubassements des pavillons

1.4 Ouvrages métalliques prépeints

Sur les ouvrages métalliques prépeints :

- dégraissage,
- 1 couche antirouille blanc oléoglycérophtalique F III,
- 2 couches peinture émail brillante glycérophtalique F III.

Localisation :

- * sur porte d'entrée des pavillons (2 faces)
- * porte de garage des pavillons (sur 1 face)

1.5 Peintures des ouvrages métalliques traités par primaire en usine

Sur les ouvrages métalliques traités par primaire en usine :

- dégraissage,
- brossage,
- 1 couche de primaire antirouille monocomposant,
- 1 couche oléoglycérophtalique à haut pouvoir couvrant,
- 1 couche peinture laque aux résines alkides.

Localisation :

- * sur dauphins en pied de chute des EP

2 PEINTURES INTERIEURES

2.1 Ouvrages bois brut à peindre

Sur les ouvrages bois :

- brossage à la brosse dure,
- impression glycérophtalique F III,
- rebouchage,
- ponçage à sec,
- 2 couches peinture laque satinée glycérophtalique F III.

Localisation :

- * chants des portes de distribution
- * montants des portes de placards
- * coffres des volets roulants
- * coffres habillage des réseaux
- * encadrement des façades de baignoire
- * plinthes bois
- * trappes d'accès aux combles :

2.2 Ouvrages métalliques prépeints

Sur les ouvrages métalliques prépeints :

- préparation des surfaces,
- 1 couche antirouille inhibiteur blanc,
- 2 couches peinture laque aux résines alkydes.

Localisation :

- * huisseries des portes de distribution
- * huisserie et vantaux de la porte entre habitation et garage

2.3 Ouvrages bois prépeints

Sur les ouvrages bois prépeints :

- brossage à la brosse dure,
- révision des parements,
- 2 couches de peinture acrylique garnissante brillante en dispersion aqueuse.

Localisation :

* sur vantaux des portes de distribution

.2.4 **Ouvrages bois à cirer**

Ouvrages bois à vernir, comprenant :

- brossage des salissures,
- rebouchage teinté et ponçage éventuel,
- 1 couche de vernis cire teinté,
- 1 couche de vernis cire de finition de type ENCAUSTILINE,

Localisation :

* ensemble de l'escalier d'accès à l'étage, y compris garde-corps

.2.5 **Peinture des plafonds plaques cartonnées**

Sur les ouvrages plaques de plâtre :

- égrenage des enduits,
- révision du jointoiement,
- rebouchage à l'enduit en phase aqueuse,
- ponçage à sec,
- 2 couches de finition en peinture mâte garnissante glycérophtalique.

Localisation :

* ensemble des plafonds des locaux habitables.

.2.6 **Peinture des placards**

Sur les parois plâtre ou plaques de plâtre :

- égrenage,
- révision du jointoiement des plaques,
- rebouchage à l'enduit phase aqueuse,
- ponçage à sec,
- 2 couches de peinture mâte garnissante glycérophtalique.

Localisation :

* ensemble des placards et penderies

.2.7 **Peintures sur canalisations**

Sur les canalisations cuivre et P.V.C.

- brossage,
- dégraissage,
- travaux préparatoires,
- peinture spéciale 2 couches, de même teinte que les parois recevant les tuyauteries.

Localisation :

* ensemble des canalisations apparentes :

- canalisations eau froide et eau chaude
- canalisations des PVC eau usée

QUALITE DES MATERIAUX - CONTROLES

1 MATERIAUX

1.1 Peintures

Origine des produits :

Toutes les peintures proviendront de fabriques connues. Les matériaux à mettre en oeuvre proviendront dans la mesure du possible du même fabricant.

Tous les produits employés devront avoir une garantie de bonne tenue dans le temps de 5 ans minimum, certifiée par le fabricant.

Composition des peintures :

La composition des peintures sera conforme aux normes officielles en vigueur au moment de l'exécution des travaux. Elle pourra faire l'objet de vérification par des prélèvements en cours de chantier comme prévu par le D.T.U.

Dans le cas où les produits employés ne correspondraient pas à ceux demandés, les travaux seraient alors repris aux frais de l'entreprise qui aurait également à supporter les dépenses accessoires découlant de cette réfection.

Logement des produits :

Les peintures seront logées dans des bidons scellés en usine. Ces bidons seront descellés seulement au moment de leur emploi sur le chantier. Il seront stockés dans un local fermant à clef, accessible à tout moment à l'Architecte ou à ses représentants.

L'entrepreneur devra fournir à l'Architecte, sur sa demande, toutes les justifications de l'origine des produits employés et stockés sur le chantier.

1.2 Papiers peints - Revêtements muraux

L'entrepreneur devra présenter à l'Architecte, dès le début des travaux, tous les échantillons de papiers peints et de revêtements muraux.

Après agrément des modèles retenus par l'Architecte, les matériaux non conformes seront remplacés par l'entreprise qui ne pourra en aucun cas prétendre à une indemnisation ou à une augmentation de son forfait.

2 MISE EN OEUVRE

2.1 Reconnaissance des subjectiles et réception des supports muraux

Préalablement à toute exécution, l'entrepreneur du présent lot devra procéder à la réception des fonds. Entre autre, il devra s'assurer de la compatibilité de ses produits avec la peinture antirouille mise en oeuvre par les différents corps d'état sur les parties métalliques.

L'entreprise de peinture procédera en temps utile à la vérification de l'état des subjectiles à peindre ou à revêtir, il devra s'assurer notamment ;

- de l'état hygrométrique des supports, (bois, plâtre, mortier...) et des conditions d'ambiance à l'application,
- de l'absence de calamine, de graisse ou de rouille sur les métaux,

- de l'adhérence des peintures existantes et de la qualité des supports,
- de la compatibilité des produits qu'il compte employer, avec ceux existants,
- de la nature des bois, métropolitain ou d'outre-mer, pour dégraissage éventuel,
- de l'alcalinité des maçonneries avec mesure du Ph afin d'en éliminer les effets.

S'il y a lieu, les observations utiles seront faites par l'entrepreneur de peinture avant le commencement d'exécution de ses travaux. Il ne sera admis par la suite, aucune réclamation au sujet des conséquences que l'état des subjectiles pourraient avoir sur la tenue des ouvrages. Toutes les réfections nécessaires seraient alors à la charge du présent lot.

2.2 Assainissement des fonds

L'entreprise devra remédier aux défauts de surface des ouvrages. A cet effet, elle devra prévoir toutes les opérations élémentaires indispensables, qu'elles soient décrites ou non dans le quantitatif, telles que brossage, égrenage, époussetage, ponçage, etc...

En outre, elle veillera aux particularités de chacun des fonds et devra remédier aux éventuelles réactions qu'ils pourraient occasionner, (exsudation des bois exotiques, paraffine provenant des décapages, etc..)

La neutralisation de ces réactions sera toujours exécutée conformément aux prescriptions du fabricant de peinture.

2.3 Choix des procédés

L'entrepreneur reste responsable des procédés à employer compte tenu des finitions à obtenir.

2.4 Teintes - Contrôles de l'exécution

Les teintes seront définies par l'Architecte. Aucun supplément ne sera accordé pour l'exécution de certaines surfaces en polychromie.

Les couches successives seront alors obligatoirement de tons différents, parfaitement déterminés.

L'entrepreneur devra faire constater l'application des couches successives.

Il sera fait des mesures d'épaisseur chaque fois que celles-ci auront été demandées.

2.5 Protection

Les entreprises devront prévoir dans leurs prix unitaires, les protections des ouvrages nécessaires pendant la durée des travaux, telles que bâches, caches, calfeutrements, etc...

Sur les revêtements faïence, plinthes, etc..., l'entrepreneur devra la protection par mise en place de bandes adhésives, permettant un rechampissage impeccable.

2.6 Raccords - Nettoyages

Les travaux de nettoyage seront exécutés en cours et en fin de chantier. Ils comprendront toutes les opérations décrites ci-après :

- nettoyage des sols, des revêtements muraux scellés et vitrages,

- nettoyage des appareils sanitaires, ferrures, robinetterie ainsi que la vérification du fonctionnement normal,
- aspiration de tous les locaux,
- raccords de peintures éventuels après nettoyage, pour la réception.

3

CLAUSES PARTICULIERES DE REMISE DES OFFRES

Généralités

Les entreprises devront établir leur proposition de base avec les matériaux indiqués au présent descriptif. Néanmoins, elles auront la possibilité de proposer en variante, des matériaux autres que ceux indiqués et présentant des qualités au moins équivalentes.

Les variantes seront accompagnées des fiches techniques correspondant aux matériaux proposés.

B.T.S. AMENAGEMENT - FINITION

4°) DOSSIER ETUDE DU DEVIS

EPREUVE E5 - ETUDE DES OUVRAGES (Sous épreuve U 5.2)

			Localisation : .							
ARTICLE	UNITE/HEURE	METRES	ARTICLE	QUANTITE	PRIX STANDARD	CUMUL MP/UNITE	QUANTITE	CUMUL TEMPS ALLOUE	H.T.	
10 5002 B MAT/PLAF.PLACO	8,33 m ²	366,76	0290 PAPIER CORINDON 4358 GR 080/25	0,070 FEU	2,100		25,673 FEU		53,91	
			0067 PLAKIMPRIM BLANC	0,100 LIT	8,990		36,676 LIT		329,72	
			0069 MAT PL-BLANC ATLAS RP 500	0,330 KGS	8,970		121,031 KGS		1.085,65	
			0191 WHITE SPIRIT	0,030 KGS	2,990		11,003 KGS		32,80	
			0453 ENDUIT RUALAIX ROUGE /15KGS	0,250 KGS	9,450		91,690 KGS		866,47	
			0001 HEURE MAIN D'OEUVRE	0,120 HEU	49,000	6,459	44,011 HEU		44,01	2.156,54
11 5040 B MAT/MUR PLACO	5,56 m ²	165,47	0290 PAPIER CORINDON 4358 GR 080/25	0,070 FEU	2,100		11,583 FEU		24,32	
			0067 PLAKIMPRIM BLANC	0,100 LIT	8,990		16,547 LIT		140,76	
			0394 MAT GLYCERO PFD13 OU MAT G	0,330 KGS	9,090		54,605 KGS		496,36	
			0191 WHITE SPIRIT	0,030 KGS	2,990		4,964 KGS		14,84	
			0453 ENDUIT RUALAIX ROUGE /15KGS	0,250 KGS	9,450		41,368 KGS		390,93	
			0001 HEURE MAIN D'OEUVRE	0,180 HEU	49,000	6,499	29,785 HEU		29,79	1.459,47
8 5077 BRI/PORTE PREPEINTE	6,25 m ²	147,89	0076 SUPER LAQUE	0,180 LIT	36,850		26,620 LIT		980,95	
			0191 WHITE SPIRIT	0,025 KGS	2,990		3,697 KGS		11,05	
			0001 HEURE MAIN D'OEUVRE	0,160 HEU	49,000	6,708	23,662 HEU		23,66	1.159,44
6 5082 SAT/HUISSERIE BOIS	2,70 m ²	74,67	0067 PLAKIMPRIM BLANC	0,120 LIT	8,990		8,960 LIT		80,55	
			0453 MARCOSATIN ou ALTIVELOUR	0,250 KGS	13,130		18,668 KGS		245,11	
			0191 WHITE SPIRIT	0,035 KGS	2,990		2,613 KGS		7,81	
			0290 PAPIER CORINDON 4358 GR 080/25	0,020 FEU	2,100		1,493 FEU		3,14	
			0001 HEURE MAIN D'OEUVRE	0,370 HEU	49,000		27,628 HEU		1.353,77	
			0871 PATE COMUS	0,200 KGS	18,130	8,135	14,934 KGS		27,63	270,75
7 5087 BRI/HUISSERIE METAL	5,56 m ²	92,72	0076 SUPER LAQUE	0,180 LIT	36,850		16,690 LIT		615,03	
			0191 WHITE SPIRIT	0,250 KGS	2,990		23,180 KGS		69,31	
			0290 PAPIER CORINDON 4358 GR 080/25	0,020 FEU	2,100		1,854 FEU		3,89	
			0001 HEURE MAIN D'OEUVRE	0,180 HEU	49,000	7,423	16,690 HEU		16,69	817,81
			0031 VERNIS GLYCERO POLYURETHANE	0,200 LIT	41,340		25,000 LIT		1.033,50	
9 5106 VER/ESCALIERS	5,00 m ²	125,00	0191 WHITE SPIRIT	0,020 KGS	2,990		2,500 KGS		7,48	
			0290 PAPIER CORINDON 4358 GR 080/25	0,020 FEU	2,100		2,500 FEU		5,25	
			0001 HEURE MAIN D'OEUVRE	0,200 HEU	49,000	8,370	25,000 HEU		25,00	1.225,00
			0191 WHITE SPIRIT	0,020 KGS	2,990		0,270 KGS		0,81	
			0390 REGULPRIM BLANC /GALVA	0,100 LIT	38,100		1,350 LIT		51,44	
12 5115 SAT/CANALISATION (Fe,Cu,P	3,33 m ²	13,50	0463 MARCOSATIN ou ALTIVELOUR	0,100 KGS	13,130		1,350 KGS		17,73	
			0001 HEURE MAIN D'OEUVRE	0,300 HEU	49,000	5,183	4,050 HEU		4,05	198,45
			0010 KERLASURE FINITION /3L	0,270 LIT	33,110		11,165 LIT		369,67	
			0191 WHITE SPIRIT	0,030 KGS	2,990		1,241 KGS		3,71	
			0290 PAPIER CORINDON 4358 GR 080/25	0,050 FEU	2,100		2,068 FEU		4,34	
1 7644 LAS/DESSOUS DE TOIT	2,50 m ²	41,35	0001 HEURE MAIN D'OEUVRE	0,350 HEU	49,000	9,135	14,473 HEU		14,47	709,18
			0086 A5 VIGORPRIM	0,090 LIT	54,890		0,540 LIT		29,64	
			0076 SUPER LAQUE	0,180 LIT	36,850		1,080 LIT		39,80	
			0191 WHITE SPIRIT	0,030 KGS	2,990		0,180 KGS		0,54	
			0001 HEURE MAIN D'OEUVRE	0,300 HEU	49,000	11,663	1,800 HEU		1,80	88,20
4 7653 BRI/PORTE METAL PREPEINT	5,00 m ²	51,15	0086 A5 VIGORPRIM	0,040 LIT	54,890		2,046 LIT		112,30	
			0076 SUPER LAQUE	0,180 LIT	36,850		9,207 LIT		339,28	
			0191 WHITE SPIRIT	0,025 KGS	2,990		1,279 KGS		3,82	
			0001 HEURE MAIN D'OEUVRE	0,200 HEU	49,000	8,904	10,230 HEU		10,23	501,27
			0290 PAPIER CORINDON 4358 GR 080/25	0,050 FEU	2,100		0,405 FEU		0,85	
2 7781 VER/HUISSERIE BOIS	2,86 m ²	8,10	0031 VERNIS GLYCERO POLYURETHANE	0,270 LIT	41,340		2,187 LIT		90,41	
			0191 WHITE SPIRIT	0,030 KGS	2,990		0,243 KGS		0,73	
			0001 HEURE MAIN D'OEUVRE	0,350 HEU	49,000	11,357	2,835 HEU		2,84	138,92
			0378 PP ACTUEL 150G REF-	0,250 RLX	24,050		180,993 RLX		4.352,88	
			0192 COLLE PP MUROPAK X3 /300g	0,030 POT	9,900		21,719 POT		215,02	
15 5153 Papier Peint Lessiv.30frs	11,00 m ²	723,97	0001 HEURE MAIN D'OEUVRE	0,120 HEU	49,000	6,310	86,876 HEU		66,88	4.256,92
			0001 HEURE MAIN D'OEUVRE	0,120 HEU	49,000		23,015 HEU		1.127,74	
			0376 PP ACTUEL 180G REF-	0,250 RLX	36,650		47,948 RLX		1.757,29	
14 5161 Papier Peint Vinyl 40frs.	8,33 m ²	191,79	0885 COLLE PP VINYL MUROPAK SP/200g	0,040 POT	14,910	9,759	7,672 POT		23,02	114,39

Localisation :

ARTICLE	UNITE/HEURE	METRES	ARTICLE	QUANTITE	PRIX STANDARD	CUMUL MP/UNITE	QUANTITE	CUMUL TEMPS ALLOUE	H.T.
13 5998 IMPRESSION PLACO AVANT P.	33,33 m²	915,76	0067 PLAKIMPRIM BLANC	0,100 LIT	8,990		91,576 LIT		823,27
			0001 HEURE MAIN D'OEUVRE	0,030 HEU	49,000		27,473 HEU		1.346,18
			0191 WHITE SPIRIT	0,010 KGS	2,990	0,929	9,158 KGS	27,47	27,38
3 7555 1+2c.Acrylique s/Enduit F	5,26 m²	31,75	0001 HEURE MAIN D'OEUVRE	0,190 HEU	49,000		6,033 HEU		295,62
			0597 IMPRICRYL BLANC	0,200 LIT	14,670		6,350 LIT		93,15
			0048 PANTICRYL TEINTE	0,500 KGS	15,320	10,594	15,875 KGS	6,03	243,21
22 6403 1 C. DE PRIMAIRE D'ADHERE	33,33 m²	170,04	0001 HEURE MAIN D'OEUVRE	0,030 HEU	49,000		5,101 HEU		249,95
			0454 *PRIMOROL UNIDUR M	0,125 LIT	15,010		21,255 LIT		319,04
			9999 Sous Traitance	1,000 S/T		1,876	170,040 S/T	5,10	
23 6404 RAGREAGE P2	16,67 m²	170,04	0001 HEURE MAIN D'OEUVRE	0,060 HEU	49,000		10,202 HEU		499,90
			0222 *RAGREAGE P2 NC 125	2,000 KGS	1,790		340,080 KGS		608,74
			9999 Sous Traitance	1,000 S/T		3,580	170,040 S/T	10,20	
18 6422 PVC EN LES U2S P2	5,56 m²	34,97	9999 Sous Traitance	1,000 S/T			34,970 S/T		
			1134 *TAPIFLEX 152S P/CE U2SP2	1,150 M 2	50,000		40,216 M 2		2.010,80
			0034 *COLLE EMPICRYL	0,250 KGS	8,720		8,743 KGS		76,24
			0001 HEURE MAIN D'OEUVRE	0,300 HEU	49,000	59,680	10,491 HEU	10,49	514,06
17 6429 PVC EN DALLES U2S P2	6,25 m²	135,07	9999 Sous Traitance	1,000 S/T			135,070 S/T		
			0034 *COLLE EMPICRYL	0,250 KGS	8,720		33,768 KGS		294,46
			0462 *DALLE TOPISOL ST U2SP2	1,050 M 2	61,740		141,824 M 2		8.756,21
			0001 HEURE MAIN D'OEUVRE	0,250 HEU	49,000	67,007	33,768 HEU	33,77	1.654,63
19 6439 PLINTHES PVC 60 M/M	6,66 ml	32,41	0426 *PLINTHE SCHOCK S60 BRUN	1,050 M L	11,300		34,031 M L		384,55
			0037 *COLLE SADERPRENE SPECIALE /5L	0,020 KGS	22,050		0,648 KGS		14,29
			0001 HEURE MAIN D'OEUVRE	0,150 HEU	49,000		4,862 HEU		238,24
			9999 Sous Traitance	1,000 S/T		12,306	32,410 S/T	4,86	
20 6443 BARRES DE SEUILS INOX VIS	6,67 ml	4,50	9999 Sous Traitance	1,000 S/T			4,500 S/T		
			0001 HEURE MAIN D'OEUVRE	0,150 HEU	49,000		0,675 HEU		33,08
			0427 *SEUIL INOX A VISSER	1,050 M L	14,500		4,725 M L		68,51
			0429 *VIS INOX POUR SEUIL / 200 U	5,000 UNI	6,130		22,500 UNI		2,93
			0703 *CHEVILLE POUR SEUIL/500	5,000 UNI	0,520	18,475	22,500 UNI	0,68	11,70
21 7201 Nettoyage Fin de Chantier	u	1,00	9999 Sous Traitance	1,000 S/T	2.600,000		1,000 S/T		2.600,00

Main d'oeuvre : 20.024,37

Matières premières : 28.016,81

Autres : 2.600,00

Total LOCALISATION : 408,67

MAIN D'OEUVRE : 20.024,37

MATIERES PREMIERES : 28.016,81

AUTRES : 2.600,00

TOTAL CHANTIER : 408,67